



# PRÉFET DES ARDENNES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Charleville-Mézières, le 20 décembre 2020

## POINT DE SITUATION N° 204

### Mesures de lutte contre le coronavirus

Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes, vous informe des mesures et informations actualisées (\*en bleu les nouveautés par rapport au point de situation précédent).

#### **Bilan épidémiologique dans les Ardennes – COVID-19**

##### **Point de situation au 20 décembre 2020 :**

Cas confirmés COVID : 11 492 (+105)  
Personnes hospitalisées en service de réanimation : 10 (-)  
Personnes hospitalisées en service de médecine infectieuse : 100 (-3)  
Personnes hospitalisées en soins de suite et de réadaptation : 85 (+1)  
187 décès à l'hôpital (+1)  
71 décès en EHPAD (cette donnée sera actualisée le 21/12)  
515 retours à domicile (+2)

**Compte-tenu du nombre croissant des clusters, ces derniers sont présentés dorénavant par type de structures et ne font plus apparaître les clusters familiaux.**

Aide sociale à l'enfance : 1  
Autre : 2  
Crèche : 1  
Etablissements médico-sociaux (EMS) de personnes handicapées : 5  
Etablissement médicalisé pour personnes âgées : 10  
Etablissement non médicalisé pour personnes âgées : 1  
Etablissement pénitentiaire : 0  
Etablissement sanitaire : 8  
Etablissement social d'hébergement et d'insertion : 1  
Événement public ou privé (rassemblements temporaires de personnes) : 2  
Milieu professionnel (entreprise) : 15  
Milieu scolaire et universitaire : 4  
Secteur aide à domicile : 2  
Communautés particulières (personnes vulnérables, gens du voyage, migrants...) : 1

## **Indicateurs COVID-19 dans les Ardennes**

**Taux d'incidence (1) : 326,9** (321,2 au 19 décembre 2020)

**Taux de positivité (2) : 7,6** (8,4 % au 19 décembre 2020)

(1) Le taux d'incidence pour 100 000 habitants sur 7 jours glissants correspond au nombre total de nouveaux cas dans l'intervalle de temps [J-9 ; J-3] pour 100 000 habitants.

L'indicateur est vert si  $<10$ , orange si compris entre 10 et 50, rouge  $>50$ .

(2) Le taux de positivité sur 7 jours glissants correspond à la part de tests positifs obtenus sur le nombre total de tests réalisés.

L'indicateur est vert si  $<5\%$ , orange si compris entre 5 et 10 %, rouge  $>10\%$ .

**A la suite des annonces du Premier ministre, le décret n°2020-1582 du 14 décembre 2020 organise la sortie du confinement et le passage en régime de couvre-feu. Le tableau des mesures applicables a été mis à jour.**

**Par ailleurs, le préfet des Ardennes a signé le 30 octobre dernier un arrêté précisant un certain nombre de mesures complémentaires, relatives en particulier à l'obligation du port du masque. Cet arrêté reste applicable.**